CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2025

Le concours des Maisons Fleuries est organisé annuellement par la Municipalité de Carentoir.
Gratuit et ouvert à tous, il est basé sur les critères suivants :

- Respect des proportions, bon sens et mesure
- Qualité des végétaux, choix des plantes, pérennité, diversité, entretien des végétaux
- Mise en scène et composition harmonieuse des végétaux toute l'année
- Conception, aménagement, harmonie d'ensemble
- Respect de l'environnement et du cadre naturel
- Dissimulation et/ou intégration des contenants
- Association des cultures végétales
- Pratique écologique du jardinage (gestion de l'eau, zéro phyto, déchets verts, paillage...)
- Gestion différenciée et biodiversité

Le jardin ou la façade fleurie doivent être visibles de l'espace public. L'inscription au concours ne nécessite pas votre présence lors du passage du jury (les membres du jury ne jugent en effet que ce qu'ils voient à partir de l'espace public).

N'hésitez pas à vous inscrire nombreux !

Une cérémonie de remise des prix sera organisée à la rentrée : chaque participant recevra un lot.

Les associations et professionnels peuvent participer.

Vous pouvez transmettre votre inscription par courrier ou par mail à : mairie@carentoir.bzh

BULLETIN DE PARTICIPATION 2025

À retourner en Mairie de Carentoir ou à la Mairie annexe de Quelneuc
Avant le 16 juin 2025

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email : @

Signature :